

Vers des établissements plus verts et investis dans un développement plus durable

Projet de Développement Durable des Hôpitaux de Sarreguemines

2023 - 2028

29/11/2023

Document confidential



Table des matières

Introd	uction – Objectif général du projet	4
Partie	1 : Présentation des objectifs stratégiques	5
A.	Efficacité énergétique, Energies et Ressources Renouvelables	5
1.	. Audit énergétique et eau	5
2.	Solutions d'efficacité énergétique	6
3.	. Energies renouvelables	6
4.	. Etudier l'impact des rénovations et constructions neuves avant toute nouvelle opération	6
B.	Mobilité durable	7
1.	Promotion des Alternatives de Transport Durable	7
2	. Electrification de la flotte	7
3.	. Réduire les déplacements évitables des patients et des personnels	8
C.	Gestion des déchets et économie circulaire	8
1.	. Tri sélectif, réparation et recyclage	8
2	. Achats responsables	9
3. m	. Renforcer l'analyse de la consommation alimentaire sur les sites et favoriser une consom noins émettrice de CO²	
D.	Sensibilisation et formation	9
1.	. Campagnes de sensibilisation	9
2	. Formation continue	9
E.	Innovation technologique et recherche	10
1	. Recherche sur les technologies durables	10
2	. Transition numérique	10
Partie	II : Mise en œuvre et évaluation	11
A.	Mise en œuvre et ressources	11
B.	Suivi et évaluation	11
Concl	usion	12
Annex	(es	13
Ann	exe 1 – Projet Développement Durable 2022	13
1.	Présentation des Hôpitaux de Sarreguemines	13
	1-1- Présentation fonctionnelle	13
	1-2- Présentation urbanistique et bâtimentaire	13
2	. Axes prioritaires de la politique de développement durable	14
	2-1- Aspects environnementaux : préserver les ressources et limiter l'impact sur le chang climatique	
	2-2- L'aspect économique : des achats responsables	16
	2-3- Les préoccupations sociales et sociétales : une volonté forte dans le cadre d'un d'établissement repensé	



Annexe 2 – Etat de maturité de l'établissement (indicateur ANAP – juin 2023)		e 2 – Etat de maturité de l'établissement (indicateur ANAP – juin 2023)	20
	D	Déchets	19
	Ν	1obilité et déplacement	18
	Т	ravaux	18
	Ç	2VT :	17
	Α	ctions numériques :	17
	4.	Quelques projets détaillés	17
	3.	Projets développement durable à 3 ans	16



INTRODUCTION - OBJECTIF GENERAL DU PROJET

En France, les établissements de santé seraient responsables de 5% des émissions de gaz à effet de serre. Réduire les pollutions et les émissions de CO2 liées aux énergies fossiles devient donc un geste de santé publique. D'ailleurs les projets d'établissement des hôpitaux publics doivent, depuis la loi Rist du 26 avril 2021, comprendre un volet écoresponsable (article L6143-2 code de la santé publique). Ainsi le projet de développement durable des Hôpitaux de Sarreguemines est ci-après présenté.

Le présent document s'inscrit dans le cadre des projets d'établissements du CH et du CHS de Sarreguemines pour la période 2024-2028 et en particulier son volet « projet de responsabilité sociale et environnementale – RSE ». Ce document vise à établir la stratégie des établissements dans le domaine du développement durable, en cohérence avec les impératifs décrits dans leur projet d'établissement, les obligations données aux établissements de santé dans le cadre d'une politique de développement durable et avec les orientations stratégiques portées par la Fédération hospitalière de France (FHF), dans le cadre d'une dynamique territoriale portée sur le GHT de Moselle-Est.

L'objectif principal de ce dernier est de réduire l'empreinte environnementale des Hôpitaux de Sarreguemines tout en améliorant la qualité des soins et en favorisant la durabilité. Afin de répondre à ces objectifs, les établissements s'appuient sur les réflexions conduites par un groupe de travail interne travaillant sur une analyse de la situation des établissements. Les analyses de ce groupe, qui a pour objectif de se transformer en comité de pilotage et de suivi du présent projet, sont présentées en annexe du présent document.

Ce document s'appuie également sur les travaux et analyses conduites par des structures partenaires et en particulier les analyses de la FHF¹, du Shiftproject², ainsi que les exemples issus d'autres établissements publics de santé plus avancés sur cette dynamique. Les références de ces documents sont années au présent projet.

¹ <u>CP_FHF_transition écologique.pdf</u>

² 230223-TSP-PTEF-Rapport final-Santé_v2_DEF2.pdf (theshiftproject.org)



PARTIE 1: PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

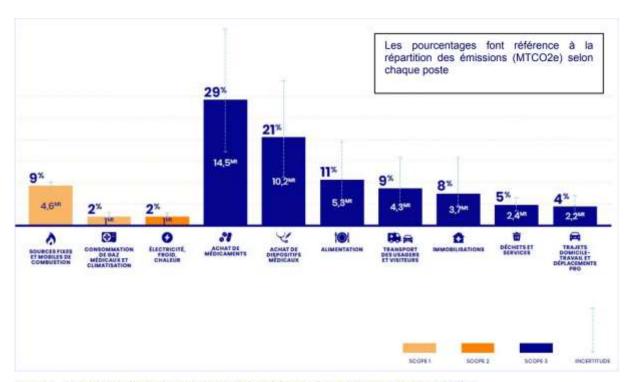


Figure 1 - Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé (MtCO2e) Source: calculs The Shift Project 2023

Cinq axes stratégiques ont été identifiés sont au nombre de à la suite de la réalisation d'un bilan carbone complet:

- * Renforcer les actions en matière d'efficacité énergétique et d'énergies et ressources renouvelables;
- * Favoriser la mobilité durable ;
- * Assurer l'amélioration de la gestion des déchets et la place des Hôpitaux de Sarreguemines dans une économie circulaire ;
- * Renforcer la sensibilisation et la formation aux enjeux de développement durable auprès de l'ensemble des professionnels de santé des établissements ;
- * Conforter la participation aux actions d'innovations technologiques et de recherche RSE.

A. Efficacité énergétique, Energies et Ressources Renouvelables

Les Hôpitaux de Sarreguemines se sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche d'efficacité énergétique, de diversification des ressources énergétiques, de maîtrise de consommation de ressources renouvelables (en particulier eau) et de réduction de ses effluents et déchets. Dès lors, les pistes de travail prioritaires de la structure sont les suivantes :

1. Audit énergétique et eau

Les Hôpitaux de Sarreguemines conduisent une politique de réduction de leurs consommations énergétiques depuis plusieurs années. Si des audits préalables ont été réalisés, il conviendrait de



pouvoir actualiser les audits réalisés préalablement et les compléter par une analyse de la consommation d'eau de l'ensemble des sites et process et la sécurisation d'accès à cette ressource. Ainsi le plan d'actions prévoit de :

- * Réaliser un nouvel audit énergétique complet des Hôpitaux (Sarreguemines, Bitche, sites CMP), en identifiant les zones de gaspillage énergétique et en évaluant les systèmes actuels
- * Réaliser un audit sur la consommation en eau des différents sites, sur la sécurisation de l'accès aux ressources en particulier concernant la station de pompage interne du site des Hôpitaux de Sarreguemines et l'ensemble de la gestion de la nappe phréatique
- Identifier un expert au sein du GHT en charge du suivi des dossiers de demandes de subventions et accompagnements pour lutte contre le gaspillage énergétique et ressources en eau.

2. Solutions d'efficacité énergétique

Remplacer les éclairages conventionnels par des LED dans tout l'hôpital, en commençant par les zones à forte consommation

Optimiser les systèmes de chauffage et de climatisation en utilisant des technologies intelligentes pour réguler la température en fonction des besoins réels³.

3. Energies renouvelables

Les Hôpitaux de Sarreguemines se sont lancés dans une diversification de l'accès aux ressources énergétiques renouvelables. Ils se sont à ce titre engagés dans une démarche exemplaire de collaboration avec une entreprise – Reservoir Sun – ayant permis l'installation de premiers panneaux solaires sur les parkings publics du CH Robert Pax.

Forts de cette expérience, les établissements de Sarreguemines souhaitent poursuivre cette démarche, en promouvant notamment la complémentarité avec les actions des collectivités locales du territoire. A ce titre, les actions proposées sont les suivantes :

- * Evaluer la faisabilité d'installer de nouveaux panneaux solaires sur les toits des bâtiments hospitaliers pour produire de l'électricité renouvelable (CHS, Bitche...) :
- * Evaluer la faisabilité d'accès à la géothermie/hydrogène et aux réseaux de chauffage urbains pour tous les sites (cf. CMP)
- * Favoriser les partenariats avec des fournisseurs d'énergie renouvelable pour approvisionner les Hôpitaux en électricité verte.

4. Etudier l'impact des rénovations et constructions neuves avant toute nouvelle opération

Les opérations de travaux (constructions neuves et/ou restructurations) constituent également des sources potentiellement fortes de déchets, d'artificialisation et d'émissions de CO². S'il est nécessaire de pouvoir permettre l'évolution des structures et de répondre aux besoins de santé du

³ Dans ce cadre, les hôpitaux de Sarreguemines souhaitent s'appuyer sur les retours d'expérimentation d'autres établissements de santé, à l'image de l'initiative du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Lille, qui a mis en place un programme d'efficacité énergétique incluant l'utilisation de capteurs intelligents pour réguler la climatisation et le chauffage.



territoire, les Hôpitaux de Sarreguemines s'engagent à étudier de manière systématique l'impact environnemental de leurs choix d'investissement et les alternatives plus vertes qui pourraient être proposées. En outre, conformément aux objectifs identifiés par le gouvernent en termes de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), l'établissement renforcera sa part de réhabilitation de structure, dès lors que cette solution apparaîtra opérationnelle, techniquement faisable et économiquement soutenable et écologiquement responsable.

B. Mobilité durable

La question des déplacements constitue le troisième poste d'émission de CO² dans les établissements de santé (13% au total) après les émissions liées aux achats et aux consommations alimentaires. L'organisation du territoire, la mise en place de filières de soins, la mobilité des agents comme celles demandées aux patients constituent des enjeux et des impératifs qui doivent être contrôlés dans les prochaines années tant en raison de leur impact écologique que de leur coût économique et donc de leur soutenabilité. Les actions proposées ci-dessous s'inscrivent dans cette dynamique.

1. Promotion des Alternatives de Transport Durable

La promotion d'alternatives à l'utilisation du véhicule individuel doit être proposée de manière systématique aux des professionnels, aux étudiants et aux patients.

- * Mettre en place des programmes de sensibilisation pour encourager le covoiturage et l'utilisation du vélo tout en poursuivant le travail d'aménagement des espaces nécessaires à l'accueil spécifique de ces moyens de transports (ex. places réservées, hangars à vélo sécurisés, voies matérialisées)
- * Travailler avec les organismes régulateurs des transports des différents bassins à l'adéquation des besoins identifiés par l'établissement dans le cadre de son schéma de déplacement avec les offres proposées ; favoriser a maxima des réponses combinées avec les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) ; négocier des tarifs préférentiels avec les fournisseurs de transports en commun pour le personnel hospitalier.
- * Travailler avec les sociétés de transports sanitaires et taxis/VSL à des propositions innovantes en matière de gestion des flux de patients sur le territoire, visant à une réduction du nombre de transports « à vide ».

2. Electrification de la flotte

Les pouvoirs publics ont décidé l'abandon progressif et l'interdiction de la vente des nouveaux véhicules thermiques à l'échelle de l'UE à compter de 2030. Un travail de modification progressive de la flotte des véhicules internes (plus de 100 véhicules) s'avère à ce titre nécessaire, tout comme l'accès à des solutions de rechargement pour les véhicules électriques des patients et des personnels



- ★ Établir un plan progressif d'électrification de la flotte de véhicules hospitaliers, en commençant par les véhicules les plus utilisés ; une analyse des alternatives au 100% électrique devra par ailleurs être portée.
- Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les différents sites hospitaliers (Sarreguemines, Bitche, CMP) dont la modalité de portage en lien avec les réflexions des collectivités doit être définie en particulier sur les parkings patients et personnels.

3. Réduire les déplacements évitables des patients et des personnels

Au-delà des mesures identifiées, c'est par une réduction des déplacements évitables qu'une réduction de l'impact environnemental peut être entrevu. A ce titre, les établissements se proposent de :

- Poursuivre les réflexions sur l'intérêt des démarches de téléconsultations et téléexpertises pour les patients, structurées avec les différents acteurs (collectivités, CLS, CPTS) dans des démarches de parcours de prise en charge, afin de limiter les déplacements non nécessaires (courts)
- Poursuivre les démarches de consultations avancées dès lors qu'elles répondent à un besoin suffisant et identifié avec les professionnels de santé du territoire (CPTS notamment)
- * Poursuivre les actions en faveur du télétravail au sein des établissements.

C. Gestion des déchets et économie circulaire

L'enjeu de la consommation et des achats constitue – et de loin – la première source d'émission de CO² pour les établissements de santé (plus de 61% des émissions, dont 50% au titre des seuls produits de santé). Un travail complexe doit être engagé afin de permettre une réduction de leur apport au titre des établissements. Ce travail doit intégrer en effet les enjeux portés au cours des dernières décennies qui ont notamment favorisé certains mouvements, en particulier en faveur de l'usage unique ou du conditionnement individuel. Certains choix sont mécaniquement contraints par la réglementation ; les autres devront prendre la mesure de leurs effets en termes de garantie de la sécurité des soins (ex. hygiène, lutte contre les IAS...) ou de faisabilité en termes de moyens présents sur site. Les premiers projets identifiés sont les suivants.

1. Tri sélectif, réparation et recyclage

- * Mettre en place des stations de tri sélectif dans tout l'hôpital avec des poubelles dédiées au plastique, au papier, au verre, DASRI... en s'appuyant sur un suivi régulier par du personnel formé;
- Conduire une réflexion sur le cycle de vie des matériels et favoriser les démarches de réparation, actualisation des produits vs remplacements et acquisitions de produits neufs systématiques ; réfléchir aux possibles achats de produits recyclés dans certaines filières d'achats.
- * Collaborer avec des entreprises spécialisées dans le recyclage pour assurer une gestion appropriée des déchets médicaux.



2. Achats responsables

Les Hôpitaux de Sarreguemines assument la responsabilité des achats pour les établissements du GHT Moselle Est. Ils travaillent pour de nombreuses filières, dans le cadre d'achats groupés à une échelle régionale voire nationale. Dans ce cadre, et à tous les niveaux, une réflexion sur les critères de choix et d'achats doit être poursuivie :

- Élaborer des critères d'achat responsables en favorisant les fournisseurs qui adoptent des pratiques durables.
- * Limiter l'utilisation de plastiques à usage unique en faveur d'alternatives plus durables.
- * Travailler sur les modalités de conditionnement proposés et limiter les effets de commandes/livraisons ponctuelles.

3. Renforcer l'analyse de la consommation alimentaire sur les sites et favoriser une consommation moins émettrice de CO²

La consommation alimentaire représente à l'échelle nationale la troisième source d'émission de CO² pour les établissements de santé et une source potentiellement importante de déchets.

- Décarboner la production alimentaire et réduire les déchets : Si les Hôpitaux de Sarreguemines ont engagés depuis longtemps des démarches d'approvisionnement local (la présence d'une ferme sur le site du CHS garantissant un approvisionnement en viande bovine couvrant près de 60% des besoins annuels actuels de l'établissement en étant l'illustration) il conviendra de poursuivre ce mouvement en adoptant une démarche visant à une réduction de la part de consommation de produits fortement émetteurs d'une part, en réduisant les déchets évitables d'autre part. Ce travail s'inscrira dans le cadre des réflexions de structuration d'une nouvelle Unité de Production Alimentaire (UPA) et self sur le site du CHS. En outre, une analyse régulière des consommations effectives des services devra être conduite afin de réduire les déchets tout en adaptant la production (en lien avec les impératifs de soins).
- * Conventionner avec des associations du territoire pour la reprise des productions non consommées à DLC courte

D. Sensibilisation et formation

L'engagement des établissements ne peut se faire sans une mobilisation forte des personnels ainsi que de patients vers cette démarche. Un travail de sensibilisation et de formation doit favoriser l'amélioration de la maîtrise des enjeux rappelés ci-dessus.

1. Campagnes de sensibilisation

- ★ Organiser des campagnes régulières de sensibilisation au sein de l'hôpital pour informer le personnel et les patients sur les actions durables en cours.
- * Mettre en place des affichages et des supports de communication pour sensibiliser à l'importance de la durabilité en santé.

2. Formation continue



Outre les démarches de sensibilisation, certaines actions nécessitent une formation des personnels à de nouveaux gestes et méthodes. Les plans de formation doivent dès lors prendre en compte ces enjeux.

- Intégrer des modules de formation sur les pratiques éco-responsables dans le programme de formation continue du personnel médical et administratif.
- Fincourager la participation à des formations externes axées sur la durabilité en santé.

Enfin, si l'établissement n'a pas la charge de la définition des enseignements portés au sein des IFSI, une proposition de sensibilisation aux étudiants, sous forme de cours optionnels, sera proposée en lien avec l'équipe pédagogique de l'IFSI de Sarreguemines.

E. Innovation technologique et recherche

Les Hôpitaux de Sarreguemines souhaitent enfin contribuer aux réflexions engagées en faveur d'une réduction de l'empreinte écologique des activités de soins sur leur territoire. A ce titre, ils souhaitent s'inscrire dans les démarches d'innovation et de recherche qui pourraient voir le jour au niveau local, régional et national/européen.

1. Recherche sur les technologies durables

Les Hôpitaux de Sarreguemines ne sont pas des porteurs de structure de recherche et innovation. Pour autant, ils peuvent à leur échelle et dans le cadre d'actions partenariales, contribuer à ces réflexions en appui du réseau local. A ce titre, ils se proposent les actions suivantes :

- * Participer aux appels à projets en partenariat avec des institutions locales, régionales ou nationales/européennes de recherche pour développer des technologies médicales plus durables.
- * Explorer les applications de l'intelligence artificielle et de la télémédecine pour réduire l'utilisation de ressources physiques : à ce titre, le travail engagé sur la redéfinition des flux de patients sur la Moselle-Est constitue une action à fort potentiel, actuellement étudiée avec des partenaires externes (Ecole des mines Nancy, Nancy Telecom, CHR Metz-Thionville).

2. Transition numérique

Si les solutions numériques présentent un coût environnemental certain, elles peuvent cependant répondre à une possible réduction de consommation de produits fortement générateurs de produits polluants.

- Investir dans des solutions numériques pour réduire la consommation de papier + équipements d'impression, notamment en favorisant une analyse systématique de process (administratifs, soignants, médicaux); finaliser le déploiement du DPI sur les établissements;
- * Encourager l'utilisation d'outils numériques pour la communication interne et externe, réduisant ainsi la nécessité d'imprimer des documents.

Document de travail

10



PARTIE II: MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION

A. Mise en œuvre et ressources

La mise en œuvre de ce projet ambitieux nécessite une appropriation par les différents acteurs de son contenu et la mise en place d'un comité opérationnel garantissant la mise en œuvre effective de ce projet.

Reposant sur le groupe développement durable préexistant, placé sous la responsabilité de la directrice de la qualité et de la gestion des risques en charge du développement durable, ce comité intègrera outre les acteurs déjà identifiés (membres des directions fonctionnelles et des principaux services concernés – directions de services techniques, achats, logistiques, services des cuisines-des représentants médicaux et soignants – intégrant notamment les représentant de l'EOHH), il sera par ailleurs ouvert à de nouveaux profils au regard des enjeux présentés ci-dessus (représentants des usagers, représentants des collectivités au sein des CS, étudiants...). La mise en place opérationnelle de ce comité est prévue pour janvier 2024.

Au titre de ses missions, il devra en premier lieu, sur la base du projet présenté ci-dessus, répondre aux impératifs suivants :

- * Présentation des étapes concrètes de mise en œuvre pour chaque axe stratégique ;
- Identification de ressources nécessaires (financières, humaines, technologiques) pour leur mise en œuvre, dont la validation devra être portée institutionnellement;
- Définir les éventuels partenariats avec des acteurs locaux, entreprises, ou institutions de recherche;
- * Etablir un calendrier prévisionnel des actions sur les cinq prochaines années
- * Etablir le calendrier de réunions du comité opérationnel et communiquer sur les objectifs et actions engagées par ce dernier.

B. Suivi et évaluation

Le présent projet de développement durable fera l'objet d'un suivi régulier qui sera présenté annuellement aux différentes instances de l'établissement. Ce suivi intègrera notamment les éléments suivants :

- ★ Indicateurs de Performance :
- Suivre la consommation énergétique, les émissions de carbone, la production de déchets, et d'autres indicateurs pertinents.
- Mettre en place des tableaux de bord pour évaluer régulièrement les progrès et ajuster les objectifs si nécessaire.
- * Audits Réguliers :
- Organiser des audits annuels pour évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre.
- Recueillir les retours du personnel et des patients pour identifier des opportunités d'amélioration continue.



CONCLUSION

Si le travail ici proposé est conséquent, il bénéficie d'actions concrètes déjà en œuvre au sein de nos établissements qui ont su porter ces réflexions au cours des années passées. Les leçons apprises au cours de leur mise en place, les bonnes pratiques issues des établissements similaires, et une évaluation continue pour ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus, constituent autant de rails permettant de faire aboutir ce projet ambitieux.

La participation de tous à sa réussite est une nécessité. Ainsi, les Hôpitaux de Sarreguemines pourront s'inscrire dans la dynamique en cours, tant sur le plan national qu'international, de répondre aux enjeux majeurs de transition vers des établissements de santé plus durables, et qui contribuent à une vision partagée de la santé respectueuse de l'environnement.

Enfin la politique de développement durable de Hôpitaux de Sarreguemines est également un enjeu d'attractivité : le positionnement et le dynamisme des établissements dans ce domaine peuvent contribuer à les faire connaître sous un angle différent de la prise en charge et renvoyer une image positive en accord avec les considérations environnementales contemporaines. Cela permettra de rendre les Hôpitaux de Sarreguemines plus attractifs pour les professionnels mais aussi de passer un message important à destination des patients et de leur bien-être.



ANNEXES

Annexe 1 – Projet Développement Durable 2022

1. Présentation des Hôpitaux de Sarreguemines

1-1- Présentation fonctionnelle

Les Hôpitaux de Sarreguemines, implantés en Moselle-Est, offrent une large gamme de soins à la population issue du bassin Sarreguemines-Bitche. L'agglomération sarregueminoise compte plus de 67 000 habitants et celle de Bitche près de 36 000.

Les Hôpitaux de Sarreguemines sont composés du Centre Hospitalier Spécialisé avec plus de 498 places confondus (Addictologie, Unité pour Malade Difficile, EHPAD, pavillon de secteur, etc.), du Centre Hospitalier Robert PAX comptant 251 lits d'hospitalisation de Médecine/Chirurgie/Obstétrique et du Centre Hospitalier Saint-Joseph de Bitche offrant 86 places (Médecine, Soins de Suite et de Réadaptation-SSR, Unité de Soins Longue Durée-USLD).

Chaque établissement garde sa personnalité juridique, son autonomie financière et ses instances. Pour autant, au fil de l'histoire, les deux hôpitaux sarregueminois ont mêlé leurs intérêts. La dénomination Hôpitaux de Sarreguemines symbolise l'hybridation du fonctionnement du CHS et du CH de Sarreguemines et la proximité qui les relie.

1-2- Présentation urbanistique et bâtimentaire

La dernière version du Plan Local d'Urbanisme (PLU) classe les terrains du Centre Hospitalier en zone « urbaine d'équipement » (UE), zone réservée aux activités commerciales, artisanales et de services, aux activités tertiaires et aux installations classées pour la protection de l'environnement. Elle peut recevoir des équipements publics d'intérêt collectif.

Les Hôpitaux de Sarreguemines sont situés en pleine zone industrielle, à proximité de sites SEVESO.

Afin de rester un atout pour le territoire, les Hôpitaux de Sarreguemines ne cessent de moderniser les locaux, les matériels et les services :

- * Rénovation d'un bâtiment permettant le regroupement des structures de psychiatrie infanto-juvénile extrahospitalières disséminées sur la ville de Sarreguemines en 2020 (CHS)
- * Création d'un nouveau bâtiment de Médecine Nucléaire en 2020 (CHG)
- * Construction d'un nouveau bâtiment pour Malades difficiles avec une aile spécifique à la prise en charge des femmes en 2021 (CHS)
- * Travaux d'extension et de modernisation des Urgences en 2022 (CHG)
- * Création d'un nouvel IFSI, à proximité des hôpitaux avec augmentation de la capacité d'accueil des étudiants (projet 2023)

Enfin, les Hôpitaux de Sarreguemines disposent de plusieurs pavillons, logements et deux internats.



2. Axes prioritaires de la politique de développement durable

La politique de développement durable aux Hôpitaux de Sarreguemines s'inscrit dans une optique large de responsabilité sociale. Ils visent à la fois une démarche ambitieuse de développement durable et de responsabilité sociétale :

- * Limitation de leur impact sur l'environnement,
- * Amélioration des conditions de travail de leurs professionnels
- Fingagement, au titre de leur mission de soins, dans des projets faisant sens concernant la promotion de la santé et la prévention au bénéfice de tous, et en premier lieu des patients.
 - 2-1- Aspects environnementaux : préserver les ressources et limiter l'impact sur le changement climatique

2.1.1 Ressources en eau

Les Hôpitaux de Sarreguemines sont dotés de leur propre château d'eau, alimenté par un forage spécifique.

Les projets:

♯ BLANCHISSERIE

Un projet de rénovation de la blanchisserie actuelle est en cours. Construite en 2005, elle avait une capacité de traitement de 4T/j de linge. La blanchisserie arrive aujourd'hui à saturation de ses capacités et son matériel est vieillissant. Il a donc été décidé sa rénovation.

La nouvelle structure permettra une meilleure utilisation des énergies mais également d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

Mise en place de surpresseur d'eau lors des travaux de réfection des bâtiments

2.1.2 Énergie

Le Centre Hospitalier Robert PAX est un important consommateur d'énergie électrique.

Avec comme objectif d'être en ligne avec sa politique environnementale, il désire réduire son empreinte écologique en favorisant l'utilisation de ressource électrique décentralisées et renouvelables. Un projet similaire est en phase d'étude pour le CHS et le CH St-Joseph.

Les projets:

Les Hôpitaux de Sarreguemines se lancent dans un projet de production d'énergie d'origine renouvelable. Dans cette optique, l'énergie solaire photovoltaïque est la forme d'énergie renouvelable la plus adaptée pour effectuer efficacement cette transition au vu du foncier disponible sur le site de l'établissement. A cette fin, l'établissement envisage l'installation d'ombrières photovoltaïques au sol sur son site au travers d'une concession de travaux, dans laquelle le concessionnaire réalisera la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de la centrale photovoltaïque sur toute la durée du contrat (concertation de service publique). En contrepartie, Les Hôpitaux de Sarreguemines s'engagent à racheter l'électricité produite au réel.



Concernant le chauffage et le réseau d'eau chaude sanitaire, les Hôpitaux de Sarreguemines se sont joints au projet porté par la CASC de création d'une chaudière Biomasse.

Ce projet permettra d'alimenter près de 100 sous-stations, plus d'une centaine de bâtiments publics (Ville de Sarreguemines, Communauté d'Agglomération, CHS, Hôpital Robert Pax, Département, Région Grand Est...) et de bâtiments de logements collectifs (Sarreguemines Confluences Habitat, Moselis...).

L'ancienne chaudière à gaz qui couvrait les besoins des Hôpitaux de Sarreguemines, restera en place. Elle démarrera lors des périodes de grands froids (> -5°C) afin de renforcer la couverture des besoins.

2.1.3 Déchets

Au sein des Hôpitaux de Sarreguemines, le tri des déchets diffère en fonction du site.

Les Hôpitaux de Sarreguemines sont un gros producteur de Déchets d'Activités de Soins et de Risques Infectieux Associés (DASRIA) et le tri est à améliorer.

Les projets:

≭ TRI DES DECHETS

Un projet de traitement des déchets est à l'étude afin de réduire les DASRIA et surtout de revaloriser les déchets qui peuvent l'être, à savoir :

- Papier
- Ferraille
- Verre
- Carton
- Bois

2.1.4 Transports et déplacements

Une Commission de circulation a été réactivée au CHS en 2021. L'objectif de ce groupe de travail est de traiter les problématiques en lien avec la circulation : mise en place de panneaux de sécurité routière dans l'enceinte de l'établissement, mise en place de passages cloutés...

Les Hôpitaux de Sarreguemines sont desservis par 1 arrêt de bus (Ligne 1 : arrêt Hôpital Robert Pax).

Lors des précédents PDIE (Plan Déplacement Inter-Entreprises) initiée par la CASC, un test de partage des transports en commun avait été mise en place sur 15 jours avec une grande entreprise de pneumatique se trouvant à proximité des hôpitaux. Les différents horaires de début et fin de poste des différents employeurs de la zone industrielle n'ont pas permis de pérenniser cette offre.

Des garages à vélos sont disponibles dans l'enceinte des hôpitaux où les agents peuvent stationner leur vélo. Plusieurs déplacements au sein du CHS se font à vélo (pharmacie notamment)



Deux places de stationnement pour véhicules électriques avec recharge ont été mises en service en 2018 par la CASC et sont accessibles aux patients, visiteurs et professionnels de santé. Cette opération permet ainsi de promouvoir ce moyen de transport moins polluant.

Depuis 2022, la CASC propose un service de covoiturage par le biais d'une incitation financière.

Les projets :

∦ MOBILITE

Les Hôpitaux de Sarreguemines ont à cœur de poursuivre le développement de la mobilité douce au sein de l'établissement.

2-2- L'aspect économique : des achats responsables

Les Hôpitaux de Sarreguemines sont établissement porteur et membres du Groupement Hospitalier de Territoire GHT Moselle-Est.

Le GHT s'inscrit dans le développement durable privilégiant une gestion économique fiable et équilibrée budgétairement, des achats écoresponsables. Il participe et soutient les initiatives de la Ville de Sarreguemines pour la préservation de l'environnement. Les soumissionnaires aux offres d'achat sont invités à présenter des offres valorisant les produits issus des filières biologiques et équitables.

Il mène une réflexion éthique au sein d'un Comité pluriprofessionnel et multidisciplinaire, associant des partenaires externes.

Pour l'achat de mobilier, les fournisseurs s'engagent sur l'absence de métaux lourds, l'utilisation d'emballages recyclables, et précisent l'origine des bois.

Des propositions de matériaux respectueux de l'environnement peuvent être faites, à la condition que ceux-ci soient compatibles avec les normes d'hygiène et de désinfection imposées dans les hôpitaux.

Une réflexion sur l'élimination et la filière de tri des déchets est menée en amont des projets. De plus certains achats comme les bandeaux pour le bionettoyage des sols donnent lieu à des analyses dans les différents domaines du développement durable (ergonomie, économie d'eau, économies financières).

2-3- Les préoccupations sociales et sociétales : une volonté forte dans le cadre d'un projet d'établissement repensé

Le Hôpitaux de Sarreguemines sont le plus gros employeur public de la zone Sarreguemines-Bitche, entrainant un certain poids économique et une attractivité pour les professionnels. L'effectif total rémunéré en 2021, incluant les personnels médicaux et non médicaux, est de 2200 agents environ.

3. Projets développement durable à 3 ans

Projets 2022:

- * Tri des boîtes mail par la suppression des mails inutiles : Opération « Jeutri »



- ★ Début des travaux de blanchisserie.
- * Tester des produits naturels pour le bionettoyage des sols
- Sensibiliser les utilisateurs d'ordinateurs à éteindre tours et écrans chaque soir et avant chaque départ en week-end/vacances
- ⋠ Équipe running convivialité et sportivité

Projets 2023:

- ★ Début des travaux de panneaux photovoltaïques
- * Développer les véhicules fonctionnant au bio-éthanol
- * Développer la mobilité douce au sein des Hôpitaux de Sarreguemines
- ★ Diminution des mails envoyés (éviter les envois de doublon)

Projets 2024:

- * Labelliser bio la ferme d'élevage bovin des Hôpitaux de Sarreguemines

4. Quelques projets détaillés

Actions numériques

10 à 12 milliards de mails échangés en une heure dans le monde (hors spam)

Bilan carbone des communications :

- ⋠ 1 mail avec pièce jointe 35 g co2 éq/unité
- ⅓ 1 mail sans pièce jointe 4 g co2 éq/unité
- ⅓ 1 tweet 0,02 g co2 éq/unité

Comment réduire l'empreinte carbone de ses e-mails ?

- * Réduire la taille des pièces jointes, par exemple en compressant les images ou en envoyant un lien hypertexte plutôt qu'un document ;
- ⋠ Se désabonner de toutes les newsletters et abonnements inutiles ;
- * Ne pas conserver les vieilles adresses mail dans laquelle s'entassent les courriers non lus ;
- * Réduire la liste des destinataires au strict nécessaire ;
- * Trier régulièrement sa boite mail et éliminer tous les messages inutiles.
- JEUTRI: Un émail stocké, c'est 10 grammes de CO2 généré par an (d'après Cleanfox), soit le bilan carbone d'un sac plastique. Les Hôpitaux de Sarreguemines proposent de s'engager dans le Jeutri: tous les jeudis les professionnels de l'établissement seront sollicités pour vider les corbeilles de leur boîte mail
- Diminution des mails envoyés (éviter les envois de doublon) : Sensibiliser les professionnels à utiliser le téléphone dès que cela est possible, configurer les logiciels de façon à éviter l'envoi de doublons de mails...

QVT

⋠ Équipe de running



⋠ Espace bien-être

Travaux

Les travaux prévus entraînent souvent des conséquences sur les trois pans du développement durable : environnement, économie, conditions de travail. A noter que chaque secteur faisant l'objet d'une réfection voit l'installation de la climatisation et la mise en place de surpresseurs d'eau.

- o Améliorer fortement les conditions de travail par l'automatisation des tâches difficiles, l'adaptation ergonomique, un confort thermique et acoustique,
- o L'informatisation de la blanchisserie par la mise en œuvre d'une Gestion de la Production Assistée par Ordinateur (GPAO) automatisée en tout point de l'usine.
- Assurer le maintien de l'activité pendant les travaux notamment par un phasage industriel de remplacement des équipements de production permettant d'assurer la continuité de service.
- o Améliorer la disponibilité du linge pour ses adhérents via une organisation en 2*8 du dimanche à vendredi inclus.
- Disposer d'un bâtiment et d'un procédé plus respectueux de l'environnement avec une forte maitrise énergétique,
- o Faire évoluer le procédé classique français vers un procédé « tout séché » afin d'améliorer les conditions de travail des utilisateurs finaux « les soignants »
- Améliorer la fonctionnalité de la blanchisserie pour permettre de respecter les règles d'hygiène et notamment les recommandations de la norme NFEN 14065 RABC « Marche en avant »

★ Production d'énergie renouvelable :

Les principaux enjeux d'un tel projet pour le Centre Hospitalier sont les suivants :

- o Produire une part non négligeable de l'énergie électrique consommée par le site en activité,
- o Réduire le montant de la facture annuelle d'électricité,
- o Maitriser les augmentations futures d'électricité au vu du contexte du marché actuel sur du moyen et long terme,
- o Verdir objectivement l'activité de l'établissement,
- o Participer concrètement à la transition écologique nécessaire à la lutte contre les dérèglements climatiques.

Avec un taux d'énergie renouvelable de près de 70 % (bois-énergie), le prix de l'énergie devient plus compétitif et permet aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5%. Il s'inscrit également dans la lutte contre la précarité énergétique et la maîtrise des rejets atmosphériques avec près de 10 600 tonnes de CO2 évitées par an, soit l'équivalent de 6 700 véhicules retirés de la circulation. Cet investissement de 28 millions d'euros est porté par Dalkia (dont 8 995 000 euros de subventions du Fonds chaleur ADEME).

Mobilité et déplacement

★ Covoiturage proposé par la CASC :

Afin de développer le co-voiturage domicile-travail, une incitation financière est mise en place : un dédommagement est versé au conducteur en fonction du nombre de kilomètres et du nombre de passagers par la CASC. Le co-voiturage est gratuit pour le passager. La gestion du co-voiturage



remboursé par la CASC est réalisée par l'application Klaxit. Les Hôpitaux de Sarreguemines s'engagent à communiquer sur ce dispositif.

* Développement des mobilités douces au sein des hôpitaux et incitation à l'utilisation du vélo pour venir travailler :

Dans le cadre de la commission mobilité, les Hôpitaux de Sarreguemines poursuivent le développement de la signalisation pour les piétons et les vélos/trottinettes : marquages au sol, bandes cyclables, racks à vélos...

* Forfait mobilités durables :

L'employeur peut verser un « forfait mobilités durables » à ses agents qui utilisent un moyen de transport durable pour leurs trajets professionnels.

Les moyens de transport pris en charge sont les suivants :

- o Vélo personnel (dont le vélo électrique)
- o Covoiturage en passager et en conducteur
- Services de mobilité partagée (partage de véhicules électriques ou hybrides, location et mise à disposition en libre-service de trottinettes ou de vélos)
- o Transports publics (hors abonnement)

Le « forfait mobilités durables » est d'un montant maximum de 700 € par an et par agent. La somme versée est exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu.

Déchets

- - o Broyage et stérilisation DASRI dans la même cuve
 - o Reduction bactériologique allant jusqu'à 8 log
 - o Ne nécessitant aucune surpression dans la cuve
 - o Pas de générateur de vapeur / pas d'utilisation d'eau pendant la stérilisation / pas d'effluent liquide
 - o Utilisation simple par opérateur
 - Banalisation in-situ : réduction volume 85% et poids 25% (moins de camions => réduction CO2)
 - o Élimination des risques d'infection et de contamination externes
 - o Système de traçabilité sur le traitement des DASRI
 - o Alternative à l'incinération des DASRI = impact environnemental positif



Annexe 2 – Etat de maturité de l'établissement (indicateur ANAP – juin 2023)

